



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



VOTRE ENFANT GRANDIT **LA VACCINATION** C'EST TOUT AU LONG DE LA VIE!

POURQUOI FAIRE VACCINER SON ENFANT ?

- Parce que la vaccination permet de se protéger soi-même mais aussi de protéger les autres, les plus fragiles (les nouveau-nés, les femmes enceintes, les personnes âgées...) de multiples maladies qui peuvent avoir de graves conséquences ;
- Parce qu'il est indispensable d'être à jour dans ses vaccinations pour être protégé tout au long de sa vie.

La vaccination concerne tous les âges. Il est nécessaire que votre enfant soit à jour de ses vaccinations

- En cas d'oubli d'un rappel, pas besoin de repartir à zéro. Il suffit de reprendre la vaccination là où elle a été interrompue : c'est le rattrapage vaccinal.

QUELLES SONT LES VACCINATIONS POUR MON ENFANT ENTRE 11 ET 14 ANS ?

- **Vaccination contre les infections à Papillomavirus humains (HPV) :** Elle est recommandée pour les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans. Deux doses sont nécessaires (entre 5 et 13 mois d'intervalle) ;
- **Vaccination contre les méningocoques A,C,W et Y :** elle est désormais recommandée chez les adolescents de 11 à 14 ans, quelle que soit leur vaccination antérieure ;
- **Vaccination contre la Diphtérie, Tétanos, Coqueluche et Poliomyélite :** Une dose de rappel est recommandée entre 11 et 13 ans.

OÙ FAIRE VACCINER MON ENFANT ?

- Le médecin traitant peut prescrire et vacciner dès la naissance de votre enfant. L'infirmier, le pharmacien ou la sage-femme peuvent prescrire et réaliser les vaccinations dès l'âge de 11 ans. L'ensemble de ces professionnels vous apportera les informations nécessaires au sujet des différents vaccins.
- Il existe en complément de nombreuses structures jouant un rôle important : les Protections Maternelles et Infantiles (PMI), les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), les Centres de Vaccinations Publiques, etc. *Retrouver l'annuaire des structures publiques de vaccination sur le site sante.fr*

Il est possible aussi de faire vacciner votre enfant au collège, en classe de 5^{ème}, contre le HPV et les méningocoques et même de bénéficier d'un rattrapage vaccinal si besoin. **CETTE VACCINATION EST GRATUITE POUR VOUS.** Vous recevrez une information de votre établissement quand votre enfant entrera en classe de 5^{ème}.



ZOOM

LES INFECTIONS À PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV)

- Touchent 8 personnes sur 10 au cours de leur vie ;
- Provoquent 6 400 cancers/an :
 - 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus par an – 3 femmes en meurent chaque jour ;
 - 1 500 nouveaux cas de cancers de la gorge par an.

LES INFECTIONS INVASIVES À MÉNINGOCOQUES, CE SONT :

- 500 à 600 cas d'infections en France chaque année ;
- 60 décès par an soit 10% des cas ;
- Les adolescents/jeunes adultes de 15 à 24 ans sont parmi les plus touchés.

D'AUTRES QUESTIONS SUR LA VACCINATION ?



Retrouvez également des informations sur les sites

- vaccination-info-service.fr
- vaccination-hpv.cancer.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté